

Anonyme
DOMINE SALVUM FAC REGEM
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.202]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.202), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 167^v-168, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3^e système du f. 167^v ; 1^{er} et 2^e systèmes du f. 168)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut3,ut4,ut4,fa4 / bc

Ce motet est composé pour un chœur à cinq parties composé d'une partie pour voix d'enfant, accompagnée par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille* et *basse*, le tout étant soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Prière pour le roi. Psaume 19, V. 11.

TEXTE & TRADUCTION

Domine salvum fac regem et exaudi nos in die : qua invocaverimus te.

Seigneur, sauve le Roy : et nous exauce au jour que nous t'invoquerons.

(traduction : Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, *Les CL. Pseaumes de David, latins et françois*, dernière édition revue et corrigée, Paris, Gabriel et Nicolas Clopejau, 1648, p. 3)